



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 22 mars 2016
1/11h30

Communiqué de presse

ATTENTATS A BRUXELLES RENFORCEMENT DES MESURES DE SECURITE DANS LE DEPARTEMENT DU NORD



A la suite des attentats survenus à Bruxelles, Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet du Nord a ordonné la mise en place de premières mesures de sécurité et a donné des consignes de vigilance renforcée.

Il a activé le centre opérationnel départemental en préfecture du Nord afin de coordonner l'intervention des moyens en termes de sécurité publique, de sécurité civile et de secours aux personnes.

Des renforts mobiles ont été déployés pour renforcer la sécurité à l'aéroport de Lille-Lesquin où un vol en provenance de Rome et à destination de Bruxelles a été dérouté. Des moyens supplémentaires sont également déployés dans les gares. Le trafic ferroviaire à destination de Bruxelles est interrompu. Toutes les dispositions ont été prises pour accompagner en cas de besoin les voyageurs.

Les contrôles autoroutiers de la police aux frontières (PAF) aux péages et sur les points de passage autorisés frontaliers sont renforcés.

Les services de secours aux personnes sont mobilisés et ont pré-positionné des moyens pour apporter leur concours aux autorités belges en cas de demandes de renforts internationaux.

Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international recommande d'éviter tout déplacement vers Bruxelles et de suivre les consignes de sécurité des autorités belges. Il a ouvert une cellule de crise joignable au 01 45 55 80 00.